

Mairie  
1 rue du Maréchal Lecerc  
78780 Maurecourt

2018/2019

**INSCRIPTION ( A remplir informatiquement si possible)**

NOM :  PRENOM :  DATE DE NAISSANCE :

NOMS DES PARENTS (si l'Adhérent est mineur) :

ADRESSE :

CODE POSTAL :  VILLE :  TELEPHONE :

E-MAIL :  date du certificat médical **uniquement pour les mineurs**

En majuscule

**CONDITIONS ET REGLEMENTS**

COURS

1 activité/semaine : 160€\* - 2 activités/semaine : 220€\* - 3 activités/semaine : 270€\*  
\*tarif incluant la cotisation annuelle de 10€

**\*\* Tarifs spéciaux : CHANBARA : 170€ et 35€ de licence (faire 1 chèque à part pour la licence)**  
**EVEIL CORPOREL : 160€ pour 1 enfant (hors inscription à une autre activité)**

Activités (1)	Horaires	Lieux	<input type="checkbox"/>
L Cardio boxe / Théo	19h15-20h00	Pyramide	<input type="checkbox"/>
L Body zen / Théo	<b>COMPLET</b>		
L Step / Clément	18h45-19h30	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
L Abdos fessiers / Clément	19h30-20h00	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
L Zumba / Clément	20h00-20h45	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
L Cross training / Théo	21h00-22h00	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
Ma Gym santé / Corinne	9h00-10h00	Pyramide	<input type="checkbox"/>
Ma Pilates / Corinne	10h00-11h00	Pyramide	<input type="checkbox"/>
Ma Gym santé-Stretching / Corinne	18h30-19h30	Pyramide	<input type="checkbox"/>
Ma Body sculpt / Alain	<b>COMPLET</b>		
Ma Zumba / Alain	<b>COMPLET</b>		
Ma CAF (Cuisse Abdo Fessiers) / Alain	21h00-21h45	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
Me Chanbara ** (enf + 6ans) / Alain	16h00-17h30	Pyramide	<input type="checkbox"/>
Me Pilates intermédiaire / Tiphaine	17h30-18h30	Pyramide	<input type="checkbox"/>
Me Pilates avancé / Tiphaine	18h30-19h30	Pyramide	<input type="checkbox"/>
Me TBC (Total Body Conditionning) / Clément	<b>COMPLET</b>		
J Gym santé -Renforcement musculaire /	14H00-15H00	Pyramide	<input type="checkbox"/>
J Pilates débutant / Corinne	20h45-21h45	YN salle 2	<input type="checkbox"/>
V Gymnastique douce (senior) / Alain	9h30-10h30	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
V Pilates intermédiaire / Tiphaine	18h00-19h00	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
V Pilates avancé / Tiphaine	19h00-20h00	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
V Cardio boxe / Théo	20h15-21h00	YN salle 1	<input type="checkbox"/>
S Eveil corporel Bébés-Parents ( 5 à 12 mois) Coralie **	9h00-9h40	Pyramide	<input type="checkbox"/>
S Eveil corporel Bébés-Parents (12 à 30 mois) Coralie **	9h40-10h20	Pyramide	<input type="checkbox"/>

REGLEMENT

**Comptant :**

Chèque n°  montant :   
(encaissé début octobre, à l'ordre d'Objectif Forme)

**Paiement en 3 fois par chèque :**

Les CHEQUES, doivent être remis en totalité dès l'inscription à l'ordre d'Objectif Forme  
Encaissement début du mois

Montant :

chèque 1 n°  montant  OCTOBRE

chèque 2 n°  montant  JANVIER

chèque 3 n°  montant  AVRIL

licence chq n°  montant  35 €

**Attestation Comité d'entreprise :**

NON  OUI

au nom de :

**AUCUN REMBOURSEMENT NE SERA CONSENTI**

J'atteste avoir reçu et lu le règlement intérieur   
consultable sur notre page Facebook :  
/ObjectifFormeMaurecourt/

«Je soussigné(e), m'inscrivant ce jour sans certificat médical, atteste de ma bonne santé et décharge l'association Objectif FORME de toute responsabilité en cas de défaillance physique quelle qu'elle soit. Je reconnais que cette attestation ne remplace pas la présentation du certificat médical qu'il m'a été recommandé de présenter»

(1) sous réserve de modifications en cas d'inscriptions peu nombreuses

Date et Signature de l'adhérent ou des parents du mineur

- Nous conseillons aux adhérents de souscrire une assurance individuelle
- **Extrait du règlement intérieur :**

ARTICLE 1 :

c) Une décharge à défaut de certificat médical. Pour les mineurs, un certificat médical de moins d'un an est obligatoire

ARTICLE 2 - SEANCES D'ESSAI

Le mois de septembre sera consacré à des séances d'essai. **A partir du 30/09, tous les adhérents devront avoir remis leur dossier d'inscription complet pour pouvoir accéder aux cours. Si tel n'est pas le cas, une personne peut cependant accéder au cours sous réserve :**

b) De payer une cotisation supplémentaire de 10€ par cours à remettre au début de la séance au professeur par chèque à l'ordre de «Objectif FORME».

ARTICLE 4 - LES COURS : A chaque début de séance, le professeur fera l'appel. Si des personnes qui ne sont pas adhérentes souhaitent participer au cours, se référer à l'article 2. Quelques règles sont à respecter :

- a) Le passage par les vestiaires est OBLIGATOIRE. c) Les chaussures utilisées doivent être réservées à un usage en intérieur.

ARTICLE 5 - ANNULATION DE COURS

En deçà de trois participants, le professeur peut annuler le cours

ARTICLE 11 - DROIT A L'IMAGE

Si vous n'êtes pas d'accord, il est nécessaire d'en faire part au bureau, par mail ou par écrit.